



Groupe de recherche
Médias et santé

www.grms.uqam.ca

Évolution du discours de Kino-Québec de 1984 à 2005

Geoffroy Renaud-Grignon

Marie Claude Lagacé

Natalie Kishchuk

Renaud-Grignon, Geoffroy, Marie Claude Lagacé et
Natalie Kishchuk. 2007. «Évolution du discours de
Kino-Québec de 1984 à 2005». In *Les médias et le
façonnement des normes en matière de santé*, Collection
Santé et Société, p. 175-180. Québec : Presses de
l'Université du Québec.

3.6 Évolution du discours de Kino-Québec de 1984 à 2005

Geoffroy Renaud-Grignon, Marie-Claude Lagacé, MBA et Natalie Kishchuk, Ph.D

RÉSUMÉ

Cet article constitue une analyse du discours des documents publiés de 1984 à 2005 par Kino-Québec. L'évolution de son discours à travers son mandat, ses missions, ses objectifs, ses réalisations médiatiques et ses programmes d'intervention a été analysée.

ABSTRACT

This article is a discourse analysis of documents published by Kino-Québec from 1984-2005. The evolution of the discourse of Kino-Québec through its mandate, missions, objectives, media work and intervention programs were analyzed.

MISE EN CONTEXTE

Cette étude s'insère dans une étude plus large qui examine l'impact des réalisations médiatiques et des programmes d'intervention sur les normes sociales en lien avec l'activité physique au cours de la période 1984 à 2005.

OBJECTIFS

L'objectif général de cet article est de documenter l'évolution dans le temps de Kino-Québec à travers sa mission, ses mandats et ses objectifs de même qu'à travers ses réalisations médiatiques et ses programmes d'interventions.

MÉTHODOLOGIE

Une saisie de données a été effectuée sur l'ensemble des documents relatifs aux rapports annuels du programme Kino-Québec présents dans ceux des ministères auxquels il a été rattaché. Nos documents s'échelonnent de la période 1984-1985 à 2004-2005.

Les éléments ciblés lors de la recherche étaient :

- Les mandats, la mission et les diverses réunions (volet organisationnel).
- Les réalisations médiatiques et les programmes d'intervention, leurs publics ainsi que leurs contextes (volet pratique).

Pour être considérés, ces éléments devaient être des constituants d'une perspective d'incitation à l'activité physique de loisir, excluant le domaine des sports de niveau élite, dit de compétition. Il est par ailleurs à noter que les Jeux du Québec sont considérés dans cette recherche comme incitant à l'activité physique de loisir et aux valeurs véhiculées par le ministère puisqu'ils semblent être utilisés plutôt à titre incitatif (promotion de la santé) pour la jeunesse québécoise, que comme filtre élitiste à des fins sportives. Outil promotionnel avant

d'en être un de compétition, on y met l'accent sur le nombre de participants et la diversité de leurs provenances régionales plutôt que sur les résultats et la performance à différents événements sportifs (jeux de la Francophonie, jeux canadiens ou jeux du Commonwealth).

La notion d'activité physique de loisir n'est définie nulle part dans les documents consultés. Par contre, nous avons observé la fréquence type conseillée à quelques reprises, soit lors de la période 1984-86 ainsi qu'en 2001-02. En 1984-86, on la définit par « *une pratique régulière de l'activité physique visant à améliorer, ou à maintenir à un niveau optimal, la condition physique de chaque Québécois* ». Prescription qui n'a pas de suite jusqu'en 2001, où l'on établit que les adolescents devraient faire « *une activité d'intensité moyenne ou plus élevée à raison de trois fois ou plus par semaine lors de séances d'au moins vingt minutes* ». Pour les adultes, on définit la fréquence type par la « *dépense de 1000 kilocalories par semaine* » alors que pour les aînés, on souhaite « *freiner l'augmentation du taux d'aînés qui ne font pas suffisamment d'activité physique pour en retirer des bénéfices appréciables pour la santé* ».

Corpus

Le corpus a été constitué à partir de rapports annuels ministériels incluant une section portant sur Kino-Québec. Ces rapports sont :

Le **Rapport annuel** du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, section de la Direction de l'activité physique et du développement sportif de base, sous-section A; Activité physique (Kino-Québec), *De l'année 1984-1985 à l'année 1986-1987*.

Le **Rapport annuel** du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, section de la Direction des sports, sous-section du Service de la gestion des programmes et projets, *Pour l'année 1987-1988*.

Le **Bilan des interventions** du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, section de la Direction des sports, *De l'année 1988-1989 à l'année 1999-2000*.

Le **Rapport annuel de gestion** du Ministère de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport, section du Secrétariat au Loisir et du Sport, *Pour l'année 2001-2002*.

Le **Rapport annuel de gestion** du Ministère des Affaires Municipales, du Sport et du Loisir, section du Secrétariat au Loisir et du Sport, *De l'année 2002-2003 à l'année 2003-2004*.

Le **Rapport annuel de gestion** du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ; *pour l'année 2004-2005*.

Notons que lors de l'année 2000-2001, aucun bilan n'a été réalisé ou du moins publié alors que pour l'année 1999-2000, nos données sont basées sur un résumé de bilan qui ne remplit qu'une partie de notre grille d'analyse de variables.

RÉSULTATS

Les résultats sont présentés sous trois sections : mission, mandats et objectifs; réalisations médiatiques et réalisations d'interventions.

Mission, mandats, objectifs

Les mandats, les objectifs et la mission du programme Kino-Québec de 1984 à 2004 inclusivement sont discutés. Bien que certains mandats se soient perpétués malgré les mutations de directions ou de ministères, on remarque un changement de style d'une période à l'autre.

De 1984-85 à 1986-87, Kino-Québec semble se définir à travers ses mandats comme un acteur direct auprès de la population québécoise; on vise l'accessibilité pour tous à la pratique d'activités physiques et de sports, l'amélioration ou le maintien des conditions physiques pour chacun et l'opportunité de prendre contact avec la pratique d'activités sportives. Le programme joue aussi un rôle de coordination auprès de nombreux intervenants locaux, régionaux et nationaux en les regroupant et en les formant, en particulier chez les intervenants scolaires.

La période relative à la Direction des Sports, soit de 1987-88 à 1999-2000 est caractérisée par un éloignement des mandats face à la population; on constate alors l'utilisation de politiques et de programmes de promotion et de soutien comme des leviers d'action chez les Québécois. Kino-Québec semble alors se redéfinir en positionnant des groupes d'intervenants comme vecteurs de ses objectifs, d'où peut-être le repli des mandats sur des objectifs internes (ex : coordonner la gestion des programmes d'aide financière de la direction) ou indirects tels que le soutien des collaborateurs et la promotion. En 1987-88, Kino-Québec orchestre une série de fusions prenant forme au sein des organismes de sport scolaire de niveau provincial ainsi que dans certains organismes provinciaux multidisciplinaires; fédérant le premier et redéfinissant le second en corporation. Puis en 1988-89, il participe à la mise sur pied de la *table d'harmonisation* (associatif, scolaire, municipal) dans le cadre de sa « nouvelle politique du sport ». C'est peut-être cette distance atomisée qui fait que les groupes cibles sont renommés clientèles à partir de cette année, pour lesquelles le mandat est sans contredit plus précis que lors de la période précédente. On vise la conception et la mise en œuvre des programmes de promotion de l'activité physique au bénéfice des diverses clientèles qui, dès 1990-91 sont ciblées (jeunes/adultes/aînés) et reçoivent des budgets spécifiques.

À partir de 2001-02, un changement de Ministère résulte en une sectorisation des principes directeurs annuels en trois branches, soit les missions, les orientations et les enjeux. Cette division permet de joindre les deux manières employées jusqu'ici en ce qui a trait à l'élaboration des principes annuels. Certains rappellent les mandats directs, avec des principes plus francs tels que *contribuer au développement des jeunes* ou *lutter contre la sédentarité* alors que d'autres demeurent dans la lignée des leviers et des mandats internes : *conseiller le gouvernement en matière de loisir et de sport* et *assurer la cohérence interministérielle dans ces domaines*. Sa responsabilité fondamentale consiste à favoriser, en partenariat avec les acteurs visés, le développement du loisir et du sport [...].

Réalisations médiatiques : publics et contextes

Les réalisations médiatiques en fonction de leurs publics ainsi que leurs contextes d'implantation sont ici examinés. Par *réalisations médiatiques*, nous entendons les bulletins, les affiches et les campagnes médiatiques radiophoniques et télévisuelles.

Le bulletin, conçu comme un document ou un dépliant envoyé à plusieurs personnes, est la réalisation médiatique la plus utilisée par l'organisme. Certaines années (1992-1993, 1993-1994, 1994-1995, 2001-2002, 2002-2003), plus de 67 bulletins sont ainsi comptabilisés. Il est intéressant de noter que la majorité des bulletins semble s'adresser à un public général plutôt qu'à une clientèle spécifique. Il faut aussi mentionner qu'à travers les années, les bulletins s'orientent largement vers les intervenants et collaborateurs qui semblent être perçus comme agents multiplicateurs face aux réalisations médiatiques du programme Kino-Québec. En observant le contexte visé par ces bulletins, on s'aperçoit que, lorsqu'ils ne s'adressent pas directement au réseau interne de Kino-Québec, ils promeuvent le loisir sans plus de détail, sans préciser par exemple s'il s'agit de loisir à la maison ou à l'école. En second lieu, on retrouve annuellement jusqu'à 21 campagnes médiatiques telles que des capsules radiophoniques ou télévisuelles. Bien qu'en nombre absolu elles soient moins nombreuses que les bulletins, la portée et l'étendue de la couverture en sont vraisemblablement plus importantes puisqu'elles rejoignent un plus large public. On observe deux moments où la campagne médiatique est davantage utilisée, soit en 1990-1992 et en 2001-2003. Lors de ces périodes, les campagnes médiatiques s'adressent rarement à des publics et des contextes précis, bien qu'une légère tendance visant les aînés, les milieux communautaires et faisant la promotion du loisir puisse être observable.

Les affiches sont utilisées et leur nombre varie quelque peu d'une année à l'autre mais sans grand écart. Les banques d'informations et de données, pour leur part, rencontrent quelques sommets intéressants ; on en trouve 10 ou plus lors des années 1990-1991, 1996-1997, 2001-2002 alors qu'on constate que

la période entre 1990 et 1997 est la plus prolifique. Le milieu scolaire est le contexte le plus investi durant ces dites périodes.

Interventions : publics et contextes

Nous présentons les interventions en fonction de leurs publics et de leurs contextes. Sous la rubrique *interventions*, nous avons décortiqué des programmes, le développement de modules, des événements ponctuels ainsi que du soutien fourni par Kino-Québec. On relève que les programmes d'interventions sont importants, qu'ils visent une large gamme de publics allant de l'enfant aux aînés dans des contextes variés, et ce, de façon constante à travers le temps. On observe donc que les programmes se plient à plusieurs contextes tels que l'école, le travail, les clubs de l'âge d'or et que les enfants (jeunes de 0 à 18 ans) sont, de 1996-1997 à 2004-2005, un public privilégié avec un taux d'intervention spécifique qui ne descend jamais en-dessous de 30 % du total des interventions répertoriées annuellement. Ce phénomène est étayé, à partir de 2001-2002, par l'idée que la jeunesse constitue un secteur « *particulièrement névralgique [et que] les retombées sur la pratique récréative et sportive seront maximisées et contribueront au développement harmonieux des adultes de demain.* » De plus, le développement de modules, c'est-à-dire l'élaboration de lignes directrices visant la mise en place de nouvelles structures dans un contexte donné ou l'amélioration de programmes déjà existants, est la deuxième intervention la plus utilisée, particulièrement lors de la période 1992-1993 à 1995-1996.

Lors de la plupart des années analysées, les développements de modules touchent les intervenants. Ces derniers sont probablement formés pour de nouveaux modules ou reçoivent du perfectionnement pour des modules déjà en place alors que les développements dans un but public/contexte précis sont plus rares, quoi que non négligeables. Lors de la période 1992-96, les enfants constituent le groupe concerné de la façon la plus stable et représentent entre 15 et 40 % des publics visés annuellement par le développement de modules, si on ne considère pas les intervenants comme un réel public. Les efforts de développement concernant les intervenants oscillent en effet entre 20 et 66 % l'an. Il est à noter que dans les rapports annuels, les développements de modules peuvent s'échelonner sur quelques années et ne reçoivent pas nécessairement d'écho dans la mise en place de programmes, les années subséquentes. Ceci n'indique pas pour autant que le lien n'existe pas; il n'est pas décrit dans les rapports annuels.

Les événements ponctuels, tels que *la semaine de l'activité physique ou les grands rassemblements canadiens de loisir* sont pour leur part représentés par intermittence dans les rapports. La période la plus régulière serait celle des cinq premières années d'observation. La mention des kiosques est faite pendant une période de quatre ans qui s'échelonne de 1984-1985 à 1987-1988 après quoi, on n'y fait plus jamais référence.

CONCLUSION

Cette recherche est extrêmement intéressante pour décrire l'évolution des activités réalisées par Kino-Québec. Dans ce document, trois dimensions ont été plus approfondies : mission, mandats et objectifs ; réalisations médiatiques et programmes d'intervention. L'étude démontre qu'il y a eu de 1984 à 2005 beaucoup de variation tant dans le nombre des activités que dans la diversité des publics rejoints ainsi que dans les lieux d'implantation.

Une des limites rencontrées lors de la collecte de données a été la fluctuation des indicateurs, c'est-à-dire une densité plus ou moins stable du contenu des rapports annuels, variant selon les séries de bilans. Cette inconstance pourrait s'expliquer par le biais historique qui réside dans la diversité des auteurs et des ministères auxquels ils se rapportent. Nous avons observé un changement dans la diffusion des chiffres comptabilisés puisque l'on passe d'un dénombrement des actions à un dénombrement des effets, particulièrement lors de la période 2001-2003. Durant cette période, les sommets de comptabilisation sont nombreux, mais sont plutôt dûs à des rapports plus complets, où chaque intervention/production est détaillée et dénombrée comparativement à d'autres années où les interventions/productions ne sont que nommées. On peut donner comme exemple un projet visant à inciter les jeunes en milieu scolaire à être plus actifs physiquement; certaines années, on abordera le sujet sous l'angle de l'action permettant de rendre ce programme disponible, alors que d'autres rapports en traiteront comme d'un projet ayant eu comme effet de rendre possible dans 66 écoles primaires et une centaine d'écoles secondaires la mise en place d'incitatifs à l'activité physique de loisir.

Il aurait été intéressant de mesurer chaque action à l'aide de son impact chiffré sur son public et son contexte. Puisque ces données n'apparaissent qu'au cours de la dernière période recensée, il en aurait résulté un plus grand déséquilibre entre les données des différents tableaux, en plus de fausser l'ensemble de la collecte. Il n'en demeure pas moins qu'en dehors des fluctuations notées, la saisie des données qui ressort des rapports annuels de Kino-Québec permet bon nombre d'observations révélatrices.